BOURSE AUX PROJETS JEUNES
AIDE A LA FORMATION BAFA – BAFD

DOSSIER DE CANDIDATURE

Arrivée en Mairie : le
Transmis à la Commission le :
Décision de la commission :

Montant de l'aide accordée	Montant de la contrepartie à réaliser en nombre d'heures de travail bénévole

Date de la notification de la décision :

Présentation du candidat

**facultatif*

Sexe* : F ❒ M ❒

Nom :……

Prénom :……

Date de naissance :……./……./……

Adresse :……

Code postal…….. **Ville** : ……..

Téléphone fixe* :……..

Téléphone portable :……

Adresse e-mail :……

Situation :
Etudiant (e) ❒ Lycéen (ne) ❒ En recherche d'emploi ❒

<u>Pour les mineurs :</u>

Nom du représentant légal :……..

Prénom :……..

Adresse :……..

Code Postal :……**Ville** :……..

Téléphone fixe* :……

Téléphone portable :……

Adresse e-mail :……

Questionnaire de motivation pour la formation BAFA

1 – Présentes – toi en quelques lignes :

2 – Expose tes motivations pour suivre la formation BAFA :

➢ Souhaite m'ouvrir vers une carrière professionnelle dans l'animation ❒

➢Souhaite disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer mes loisirs ❒

➢Souhaite disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer mes études ❒

➢Souhaite disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer ma vie quotidienne en complément d'autres missions ❒

3 – Selon toi, quels sont les rôles et les fonctions d'un animateur ?

4 – Connais-tu les services municipaux qui interviennent dans le domaine de l'animation ?
Oui ❒ Non ❒

Peux-tu les citer :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné (e)……

Adresse :……

Parent, tuteur ou Représentant légal du jeune :

Nom et Prénom du jeune :…….

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de participation de la commune au financement de la formation BAFA et m'engage à en respecter les termes.

Lors de la réalisation de la contrepartie, j'autorise les responsables du projet à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence et notamment d'intervention médicale.

Fait à …….le,……

Signature

DECLARATION SUR L'HONNEUR POUR LES JEUNES MAJEURS :

Je soussigné……atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions relatives à l'attribution de la « Bourse aux Projets Jeunes ».

Je m'engage à :

- Utiliser la bourse uniquement pour la réalisation du projet présenté
- Présenter le bilan du projet à la commission
- Restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne pourrait être réalisé
- Restituer les sommes perçues dans le cas où la contrepartie ne pourrait être réalisée

Fait à Varennes-Jarcy, le

Signature

RAPPEL DU CONTENU DES FORMATIONS

➢ **Pour obtenir le BAFA,** vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- **une session de formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum)
- **un stage pratique**, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- **une session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

➢ **Pour obtenir le diplôme BAFD**, vous devez suivre deux sessions de formation théorique et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- **une session de formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de bases permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours) ;
- **un stage pratique** en tant que directeur ou d'adjoint de direction, destiné à mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions (14 jours) ;
- **une session de perfectionnement**, qui vous permet de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours) ;
- **Un second stage pratique** en tant que directeur, qui vous permet de perfectionner vos compétences (14 jours).

La durée totale de la formation ne peut excéder 4 ans sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Les jeunes effectueront leur stage pratique et leur session d'approfondissement auprès de structures extérieures à la commune afin de leur permettre de se familiariser avec divers modes de fonctionnement.

Pièces à joindre

Pour le dépôt du dossier :

- Le dossier dûment rempli ❒
- Le règlement de la bourse aux projets accepté et signé ❒
- Justificatif des aides financières obtenues ❒
- Une autorisation parentale pour les mineurs ❒
- Un justificatif de domicile prouvant la domiciliation à Varennes-Jarcy de moins de 3 mois ❒

Si votre projet est retenu, à remettre dans les 8 jours suivant la notification de la décision

- L'autorisation droit à l'image ❒
- Une garantie de responsabilité civile ❒
- Une copie de la carte nationale d'identité ❒
- Un extrait du bulletin N°3 du casier judiciaire ❒
- Un justificatif de la couverture sociale (à remettre sous pli confidentiel) ❒
- Un relevé d'identité bancaire

Ces pièces sont obligatoires. Les copies CNI, bulletin N°3 casier judiciaire, justificatif de la couverture sociale, justificatif de domicile vous seront restituées à la fin de la réalisation de la contrepartie.

*Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par l**e Responsable de traitement, le Maire de la commune de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy pour la gestion de la bourse aux projets jeunes 16/25 ans.***

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

*Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie **la mairie suite à délibération du conseil municipal du 27/7/2019.***

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnel de la mairie en charge de l'enregistrement des dossiers, ls élus en charge de l'instruction et de la décision, les services de la mairie concernés par la réalisation de la contrepartie (heures d'engagement), la comptabilité et trésorerie de Yerres pour le règlement de la gratification.

*Les données sont conservées pendant 5 ans pour les dossiers d'inscription et 10 ans pour la décision notifiée annexée à la régie et justifiant la dépense comptable, le tout en **concordance avec la Durée d'Utilité Administrative.***

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy. Tel : 01.69.00.11.33 – accueil@varennes-jarcy.fr.***

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits